

RCS : CUSSET Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00067 Numéro SIREN : 893 911 438 Nom ou dénomination : A. LAGOUTTE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt 3861

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise A. LAGOUTTE HOLDING				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 5 IMPASSE DE LA ROTONDE				03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES	
SIRET 89391143800016					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 11				Durée de l'exercice précédent * 11	
				Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012	
	{ Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	440 000	042	440 000
	Total I (5)	044	440 000	048	440 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052
		Marchandises *	060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068		070	
		{ Autres* (3)	072	1 792	074
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	171 336	086	171 336
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	173 128	098	173 128
	Total général (I + II)	110	613 128	112	613 128
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	141 799		
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	143 299			
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	79		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	441 651	469 749	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	469 828			
Total général (I + II + III)	180	613 128			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A. LAGOUTTE HOLDING**Néant ☐ ***A- RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31/12/2021

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	biens	dont export	215		214				
			services *	et livraisons	217		218				
				intracommunautaires			185 000				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée*					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
	Autres produits					230	5				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	185 005				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stocks (marchandises)*					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail :	- mobilier :		- immobilier :		242	4 046			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		)	244	832				
	Rémunérations du personnel*					250	67 671				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	25 750				
	Dotations aux amortissements*					254					
	Dotations aux provisions					256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	4			
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	98 304				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	86 701				
Produits financiers (III)		280	75 000		Charges financières (V)	294					
Produits exceptionnels (IV)					Charges exceptionnelles (VI)	290					
{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		{	300					
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	19 902				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	141 799				
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	141 799	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	19 902					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		3 750			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexes A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345									
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	75 000			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648							
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641							
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	90 451	354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	90 451	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A.LAGOUTTE HOLDING

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 5 IMPASSE DE LA ROTONDE
03260 ST GERMAIN DES FOSSES**

893 911 438 RCS CUSSET

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 5 MAI 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 141 799 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	141 799 euros
A la réserve légale	150 euros
Solde	<u>141 649 euros</u>
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 141 649 euros.	

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente

Annick LAGOUTTE

